

COMPTE-RENDU SOMMAIRE DES DECISIONS SEANCE DU MARDI 22 NOVEMBRE 2022 à 18 H 00 SALLE DES FETES – BOURNAZEL

L'an deux mille-vingt-deux, le vingt-deux novembre, à 18 Heures 00, le Conseil de la Communauté de Communes du Cordais et du Causse; dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle des fêtes de BOURNAZEL, sous la présidence de Monsieur Bernard ANDRIEU, Président.

Etaient Présents:

Commune de CORDES : Madame Sandrine LACROIX, Messieurs Bernard ANDRIEU, Jean-Michel PIEDNOEL, Bernard

TRESSOLS, Thomas BRABANT-CHAIX (Titulaires)

Commune de PENNE : Mesdames Laurence POILLERAT, Delphine PINCSON du SEL, Monsieur Thierry GUIRAUD

(Titulaires)

Commune de ST MARTIN LAGUEPIE: Messieurs Jean-Christophe CAYRE Jean-Paul MARTY (Titulaires)

Commune de LES CABANNES : Messieurs Patrick LAVAGNE, Philippe WOILLEZ (Titulaires) **Commune de VAOUR** : Madame Nathalie MULET, Monsieur Jérémie STEIL (Titulaires)

Commune de LAPARROUQUIAL : Monsieur Laurent DESHAYES (Titulaire)

Commune de LOUBERS : Monsieur Claude GENIEYS (Titulaire)

Commune de MILHARS: Monsieur Pierre PAILLAS, Madame Sylvie GRAVIER. (Titulaires)

Commune de NOAILLES : Monsieur Serge ROUQUETTE (Titulaire)
Commune de ST MARCEL CAMPES : Monsieur Alex BRIERE (Titulaire)

Commune de LIVERS-CAZELLES: Madame Nadine FILIPE, Monsieur Bernard BOUVIER (Titulaires)
Commune de MOUZIEYS PANENS: Madame Christine TRESSOLS, Monsieur Claude BLANC (Titulaires)

Commune de SOUEL: Monsieur Franck CEBAK (Titulaire)

Commune de BOURNAZEL : Monsieur Jérôme FLAMENT (Titulaire)

Commune de VINDRAC-ALAYRAC : Monsieur Jean-Christian BOHERE (Titulaire)

Commune de LE RIOLS : Monsieur Serge BESOMBES (Titulaire)

Commune de LACAPELLE SEGALAR : Monsieur Frédéric ICHARD (Titulaire)
Commune de LABARTHE BLEYS : Monsieur Jean-Paul BOUYSSOU (Suppléant)

Commune de MARNAVES :

Commune de ROUSSAYROLLES: Monsieur Brice LAURET (suppléant)
Commune de ST MICHEL DE VAX: Monsieur Matthieu AMIECH (Titulaire)
Commune de SALLES sur Cérou: Monsieur Thierry DOUZAL (Titulaire)

Formant la majorité des membres en exercice.

Absents et excusés: Madame Sabine BOUDOU-OURLIAC (Marnaves), Monsieur Jean-Philippe GINESTE (Noailles).

Monsieur Frédéric ICHARD a été élu secrétaire de séance.

1-22.11.2022 - Délibération validant le rapport de la CLECT et le tableau des attributions de compensation des charges et fiscalité transférée au titre de l'exercice 2022.

Présentation des attributions de compensation au titre 2022

Monsieur le Président donne la parole à Monsieur Frédéric ICHARD, Vice-président en charge des Finances qui présente au conseil communautaire, le rapport de la commission locale d'évaluation des charges transférées au titre de 2022 accompagné du tableau des attributions de compensation 2022.

Ce dossier a fait l'objet d'une présentation et d'une validation à l'unanimité par les membres de la commission qui s'est réunie le Mardi 8 novembre 2022.

Il rappelle ensuite les différents changements qui ont été validés par la commission :

- La particularité présentée sur le tableau de la CLECT 2022 repose sur l'instauration d'une participation forfaitaire d'équilibre à hauteur de 75% de la fiscalité collectée par l'EPCI pour le compte des communes au regard des compétences complémentaires qui ont été prises par la 4C depuis le 1^{er} janvier 2016 conformément à la loi NOTRe du 7 août 2015.
- Il précise qu'à la demande de certaines communes qui ont vu ces dernières années leur capacité d'autofinancement (CAF) diminuer à cause du mode d'imputation comptable des attributions de compensation globalisées en section de fonctionnement des budgets communaux et après s'être attaché les conseils des services des Finances Publiques; cette année, les modalités d'imputation comptable changent pour les allocations compensatrices qui sont scindées en deux, en fonction qu'elles relèvent de la section de fonctionnement ou de la section d'investissement. Il en découle que les allocations compensatrices d'investissement seront appelées dès cette année à partir de l'article budgétaire 13246 du budget 4C et devront être comptabilisées à l'article 2046 au budget communal.
- Il rappelle ensuite les attributions de compensation 2022 qui ont été calculées au titre de « la voirie intercommunale », conformément aux travaux prévisionnels 2022 qui ont été engagés par les 22 communes de la 4C sur cet exercice comptable et à la notification de la subvention départementale d'Aide à la Voirie d'intérêt local qui a été délibérée par le Département dans le cadre de la commission permanente du 14 octobre 2022.

Au terme de son exposé, Monsieur le Président demande au conseil communautaire de valider le tableau de la CLECT 2022 et le rapport présenté.

Entendu l'exposé de Monsieur le Vice-Président et après en avoir délibéré, le conseil communautaire :

- Valide le tableau des attributions de compensation des charges transférées 2022.
- Valide le rapport de la CLECT du 8 novembre 2022.

ci-annexés à la présente délibération.

Délibération adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

2-22.11.2022- délibération portant sur le transfert des résultats 2021 du Budget Tourisme porté par l' Epic de tourisme du Pays Cordais au Pays de Vaour (par compétence déléguée par la 4C jusqu'au 31/12/2021) sur le Budget primitif du syndicat Toscane Occitane 2022.

La communauté de communes du Cordais et du Causse a acté le 20 juillet 2021 le transfert de l'exercice de sa compétence Tourisme au Syndicat Mixte du Pays Cordais, de Vaour, Bastides et Vignoble du Gaillac à compter du 1er janvier 2022, établissement devenu depuis le Syndicat Mixte de la Toscane Occitane.

Par délibération concordante prise au niveau de la Communauté de Communes du Cordais et du Causse et de la Communauté d'Agglomération GAILLAC-GRAULHET, il y a lieu de consacrer la reprise définitive des résultats 2021 par le syndicat mixte « La Toscane Occitane » tels qu'ils apparaissent au compte administratif de l'Epic de Tourisme du Pays Cordais au Pays de Vaour et qui sont exposés ci-dessous :

Résultat de clôture des exercices	Résultat de l'exercice 2021	Résultat de clôture de l'exercice
précédents		2021
+ 36 802,09€	- 14 566,32€	+ 22 235,77€

Entendu l'exposé de Mr le Président, il est proposé au conseil communautaire de valider le transfert des résultats présentés au syndicat mixte la Toscane Occitane.

Vu le Code général des collectivités territoriales notamment l'article L.2311-5,

Vu le compte administratif 2021 du budget Tourisme clôturés par la 4C,

Vu l'avis du comptable public,

Considérant le transfert de la compétence Tourisme au Syndicat Mixte de la Toscane Occitane au 1er janvier 2022,

Le conseil communautaire acte le transfert des résultats comme suit :

Inscrit au budget du SMIX La Toscane Occitane + 22 235,77€

Délibération adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

3-22.11.2022- Délibération validant le projet de convention entre la 4C et l'association des maires et des élus du Tarn pour la prestation de maintenance des pro-logiciels Berger-Levrault. (niveau 1)

Vu les articles L.2122-21 et L.2122-21-1 du code général des collectivités territoriales,

Vu le Code de la commande publique,

Considérant la création d'un partenariat entre Berger Levrault et l'ADM 81 s'agissant de l'assistance mutualisée de progiciels,

Considérant que l'ADM 81 sera en mesure d'assurer, à compter du 1er janvier 2023, l'assistance, la mise en service et la formation des progiciels de la gamme e.magnus, en lieu et place de la société Berger-Levrault,

Considérant que le coût pour la collectivité restera comparable à celui payé à ce jour et que la prestation fournie par l'ADM 81est la garantie d'une proximité avec la collectivité,

Considérant que la collectivité est adhérente de l'ADM 81 et à jour de ses cotisations,

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré,

DECIDE:

D'autoriser le Président à signer le contrat de prestation d'assistance des progiciels avec l'ADM 81 pour une durée de 4 ans, avec un montant forfaitaire annuel de 283,95 € HT soumis à revalorisation annuelle,

D'autoriser le Président à signer les bons de commande nécessaires dans le cadre des prestations supplémentaires facturées unitairement, conformément aux dispositions du contrat et à la grille tarifaire en annexe,

D'autoriser le Président à prendre toute décision concernant le contrat de prestation d'assistance progiciels avec l'ADM 81, ainsi que toute décision concernant les avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget.

Délibération adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

4-22.11.2022- Délibération DM3 2022 Budget VOIRIE 50524.

Vu l'instruction budgétaire et les nomenclatures comptables M14,

Considérant les modifications budgétaires présentées,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré,

Valide les décisions modificatives de crédits présentées telles qu'elles figurent au tableau ci-dessous.

F ANSARGO O MALHIO	Dépenses		Recettes	
Désignation	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D 023 : Virement section investissement	530 792.76 €			
TOTAL D 023 : Virement à la sect° d'investis.	530 792.76 €			
R 74741 : Particip. des communes du GFP				87 415.32 €
R 74751 : Particip du GFP de rattachement			620 433.08 €	
TOTAL R 74 : Dotations et participations			620 433.08 €	87 415.32 €
R 76231 : Remb. intérêts par communes GFP				2 225.00 €
TOTAL R 76 : Produits financiers				2 225.00 €
Total	530 792.76 €		620 433.08 €	89 640,32 €
INVESTISSEMENT		7		
D 020 : Dépenses imprévues Invest		47 447.24 €		
TOTAL D 020 : Dépenses imprévues Invest		47 447.24 €		
R 021 : Virement de la section de fonct			530 792.76 €	
TOTAL R 021 : Virement de la section de fonct.			530 792.76 €	
R 13246: Attributions de compensation d'investisseme				96 548.00 €
R 13246 : Attributions de compensation d'investisseme				467 810.00 €
R 1388 : Autres				13 882.00 €
TOTAL R 13 : Subventions d'investissement				578 240.00 €
Total	Į.	47 447.24 €	530 792.76 €	578 240.00 €
Total Général		-483 345.52 €		-483 345.52 €

Délibération adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

5-22.11.2022- Délibération DM1 - 2022 Budget CUISINE COLLECTIVE FONTBONNE

Vu l'instruction budgétaire et les nomenclatures comptables M14,

Considérant les modifications budgétaires présentées,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré,

Valide les décisions modificatives de crédits présentées telles qu'elles figurent au tableau ci-dessous.

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D 60612 : Energie-électricité		5 600.00 €
D 60621 : Combustibles		2 700.00 €
D 60623 : Alimentation		7 700.00 €
TOTAL D 011 : Charges à caractère général		16 000.00 €
R 74751 : Particip du GFP de rattachement		16 000.00 €
TOTAL R 74 : Dotations et participations		16 000.00 €

Délibération adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

6-22112022 - Délibération portant renouvellement d'un contrat à durée déterminée pour un agent intervenant à l'ALAE de l'école primaire du Pays Cordais et le mercredi au Centre de Loisirs. Annule et remplace N°811102022.

Sur proposition de Monsieur le Vice-Président en charge des Ecoles et à la demande de Monsieur le Président, Après en avoir délibéré, Le Conseil de Communauté :

4

▶ DECIDE que le contrat de travail de l'agent d'animation intervenant à l'accueil périscolaire de l'école primaire du Pays Cordais et au centre de loisirs, le mercredi, soit renouvelé à compter du 1^{er} novembre 2022 jusqu'au 30 avril 2023, dans les mêmes conditions :

L'agent assurera la surveillance des élèves et l'animation à l'accueil périscolaire de l'école primaire du Pays Cordais le matin, avant la classe et le soir, après la classe, ainsi qu'au centre de loisirs, le mercredi, pour une durée hebdomadaire de 16,47/35^{ème} et une rémunération mensuelle sur la base de l'indice brut 448, indice majoré 393, de l'échelon 5 du grade d'adjoint d'animation territorial principal 1^{ère} classe (au vu de ses qualifications et de son expérience professionnelle).

Délibération adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

La présente délibération annule et remplace la délibération N°8-11102022 enregistrée en Préfecture le 17/10/2022 sur laquelle la durée du contrat a été modifiée du 1^{er} novembre 2022 au 30 avril 2023 en lieu et place du 1^{er} novembre 2022 au 31 octobre 2023.

7-22.11.2022- Délibération DM2 - 2022 Budget SPANC.

Vu l'instruction budgétaire et les nomenclatures comptables M49,

Considérant les modifications budgétaires présentées,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré,

Valide les décisions modificatives de crédits présentées telles qu'elles figurent au tableau ci-dessous.

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D 627 : Services bancaires et assimilés		48.00€
TOTAL D 011 : Charges à caractère général		48.00 €
D 6681 : Indemn. rembourst emprunt risque	48.00 €	
TOTAL D 66 : Charges financières	48.00 €	

Délibération adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

8-22.11.2022- Délibération DM1 - 2022 Budget OM.

Vu l'instruction budgétaire et les nomenclatures comptables M14,

Considérant les modifications budgétaires présentées,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré,

Valide les décisions modificatives de crédits présentées telles qu'elles figurent au tableau ci-dessous.

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D 2182-17 : ACQUISITION BOM		10 145.00 €
D 2182-19 : TRAVAUX BOM	10 145.00 €	
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles	10 145.00 €	10 145.00 €

Délibération adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

9-22.11.2022- Délibération portant modification des délégués titulaires et suppléants au SMIX la Toscane Occitane.

Sur proposition de Monsieur le Président et afin de compléter la liste des délégués titulaires et suppléants

siégeant au SMIX de tourisme la Toscane Occitane, suite à des démissions et/ou des élections enregistrées courant 2022 au sein des conseils municipaux et au conseil communautaire, les membres du conseil sont invités à valider les candidatures des nouveaux membres présentés.

Entendu l'exposé de Monsieur le Président et après en avoir délibéré, le conseil communautaire valide la liste des membres délégués telle qu'elle figure ci-dessous.

Membres Délégués du Syndicat Mixte de Tourisme « La Toscane Occitane »

13 Membres titulaires:

Sabine BOUDOU-OURLIAC (Marnaves)
Daniel GANTHE (Labarthe-Bleys)

Christophe PUECH (Cordes sur Ciel) Guilhem MARTY (Laparrouquial)

Claude BLANC (Mouzieys-Panens)

Delphine PINCSON-DU-SEL (Penne)

Philippe WOILLEZ (Les Cabannes) Alex BRIERE (St-Marcel Campes)

Véronique SIRGUE (St-Martin Laguépie)

Franck CEBAK (Souel)
Sylvie GRAVIER (Milhars)

Jean-Michel PIEDNOËL (Cordes sur Ciel)

Jérémie STEIL (Vaour)

13 Membres suppléants :

Frédéric ICHARD (Lacapelle-Ségalar)
Thierry DOUZAL (Salles sur Cérou)
Sandrine LACROIX (Cordes sur Ciel)

Jerome FLAMENT (Bournazel)

Emma DELPEYROU-SABIR (St-Michel de Vax)

Néant

Serge ROUSQUETTES (Noailles)
Bernard BOUVIER (Livers-Cazelles)

Jean-Christian BOHERE (VINDRAC-ALAYRAC)

Claude GENIEY (Loubers)
Serge BESOMBES (Le Riols)

Jean-Claude LAVI (Cordes sur Ciel) Laurent VAURS (Roussayrolles)

Délibération adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

10-22.11.2022- Délibération portant prise en charge par la 4C des repas scolaires des enfants Ukrainiens scolarisés sur le groupe scolaire de l'école du Pays Cordais.

Le Président rappelle que depuis le mois de mars au jusqu'au mois de juillet 2022, les repas scolaires des enfants Ukrainiens résidant avec leurs familles dans les logements de l'ancienne gendarmerie de CORDES ont été pris en charge et facturés à la commune par la 4C.

Il est proposé au conseil communautaire que la période de septembre à décembre 2022 soit prise en charge par la 4C.

Entendu l'exposé de Monsieur le Président et après en avoir délibéré, le conseil communautaire valide la prise en charge des repas pour la période de septembre à décembre 2022.

Délibération adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

11-22.11.2022- Délibération portant modification des délégués 4C au PETR Albigeois et Bastides.

Sur proposition de Monsieur le Président et afin de compléter la liste des délégués titulaires et suppléants siégeant au PETR Albigeois Bastides, suite à des démissions et/ou des élections enregistrées courant 2022 au sein des conseils municipaux et au conseil communautaire, les membres du conseil sont invités à valider les candidatures des nouveaux membres présentés.

Membres Délégués de la 4C au PETR de l'Albigeois et des Bastides

Membres titulaires:

Membres suppléants :

Sabine BOUDOU-OURLIAC Sylvie GRAVIER

Laurence POILLERAT Bernard TRESSOLS

Bernard BOUVIER

Délibération adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

12-22.11.2022- Délibération portant modification des délégués 4C au SCOT du Carmausin, Ségala, Causse et Cordais

Sur proposition de Monsieur le Président et afin de compléter la liste des délégués titulaires et suppléants siégeant au SCOT, suite à des démissions et/ou des élections enregistrées courant 2022 au sein des conseils municipaux et au conseil communautaire, les membres du conseil sont invités à valider les candidatures des nouveaux membres présentés.

Membres Délégués de la 4C au SCOT du Carmausin, Ségala, Causse et Cordais

<u>Membres titulaires</u>: <u>Membres suppléants</u>:

Bernard TRESSOLS Sabine BOUDOU-OURLIAC

Bernard BOUVIER Matthieu AMIECH
Sylvie GRAVIER Brice LAURET

Alex BRIERE Claude BLANC

Jean-Christian BOHERE

Nathalie MULET

Délibération adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

13-22.11.2022- Délibération portant modification des délégués 4C au syndicat mixte Cérou-Vère.

Sur proposition de Monsieur le Président et afin de compléter la liste des délégués titulaires et suppléants siégeant au syndicat mixte Cérou-Vère, suite à des démissions et/ou des élections enregistrées courant 2022 au sein des conseils municipaux et au conseil communautaire, les membres du conseil sont invités à valider les candidatures des nouveaux membres présentés.

Membres Délégués de la 4C au syndicat mixte de rivière Vère-Cérou

<u>Titulaires</u>: <u>Suppléants</u>:

Bernard TRESSOLS Sabine BOUDOU-OURLIAC

Alex BRIERE Michel PRONNIER

Jean-Christian BOHERE Thierry MOULIS

Pierre PAILLAS Sylvie GRAVIER

Délibération adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

14-22.11.2022- Délibération portant modification membres de la commission des finances 4C.

Sur proposition de Monsieur le Président et afin de compléter la liste des membres de la commission des finances, suite à des démissions et/ou des élections enregistrées courant 2022 au sein des conseils municipaux et au conseil communautaire, les membres du conseil sont invités à valider les candidatures des nouveaux membres présentés.

Membres Délégués de la 4C au syndicat mixte de rivière Vère-Cérou

<u>Titulaires</u>: <u>Suppléants</u>:

Bernard TRESSOLS Sabine BOUDOU-OURLIAC

Alex BRIERE Michel PRONNIER

Jean-Christian BOHERE Thierry MOULIS

Pierre PAILLAS Sylvie GRAVIER

Délibération adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

15-22.11.2022- Délibération portant modification membres de la commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT)

Sur proposition de Monsieur le Président et afin de compléter la liste des membres de la commission locale

d'évaluation des charges transférées, suite à des démissions et/ou des élections enregistrées courant 2022 au sein des conseils municipaux et au conseil communautaire, les membres du conseil sont invités à valider les candidatures des nouveaux membres présentés.

Membres de la Commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT)

Président: Monsieur Bernard ANDRIEU

Vice-président en charge des Finances : Monsieur Frédéric ICHARD

Mairie de BOURNAZEL : Monsieur Jérôme FLAMENT Mairie de LES CABANNES : Monsieur Philippe WOILLEZ

Mairie de CORDES: François LLONCH

Mairie de LABARTHE-BLEYS : Monsieur Daniel GANTHE
Mairie de LACAPELLE-SEGALAR : Monsieur Julien PUECH
Mairie de LAPARROUQUIAL : Monsieur Laurent DESHAYES
Mairie de LIVERS-CAZELLES : Monsieur Bernard BOUVIER

Mairie de LE RIOLS: Monsieur Serge BESOMBES

Mairie de MARNAVES : Madame Sabine BOUDOU-OURLIAC Mairie de MOUZIEYS-PANENS : Monsieur Claude BLANC Mairie de MILHARS : Monsieur Jean-Paul MARION

Mairie de PENNE : Madame Laurence POILLERAT
Mairie de ROUSSAYROLLES : Monsieur Laurent VAURS

Mairie de ST MARTIN-LAGUEPIE: Monsieur Jean-Christophe CAYRE

Mairie de ST MARCEL-CAMPES : Monsieur Alex BRIERE Mairie de ST MICHEL DE VAX : Monsieur Julien TESSEREAU

Mairie de VAOUR : Monsieur Jérémie STEIL Mairie de SOUEL : Monsieur Franck CEBAK

Mairie de VINDRAC-ALAYRAC : Monsieur Jean-Christian BOHERE

Mairie de SALLES SUR CEROU : Monsieur Thierry DOUZAL

Mairie de NOAILLES : Monsieur Serge ROUQUETTE Mairie de LOUBERS : Monsieur Claude GENIEY

Délibération adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

16-22.11.2022- Délibération portant modification membres du comité de pilotage du PLUi.

Sur proposition de Monsieur le Président et afin de compléter la liste des membres du comité de pilotage du PLUi, suite à des démissions et/ou des élections enregistrées courant 2022 au sein des conseils municipaux et au conseil communautaire, les membres du conseil sont invités à valider les candidatures des nouveaux membres présentés.

Membres du Comité de pilotage du PLUi

Président: Monsieur Bernard ANDRIEU

Vice-présidente en charge du Tourisme : Madame Sabine BOUDOU-OURLIAC Vice-présidente en charge de l'Urbanisme et du PLUi : Madame Sylvie GRAVIER

Référent en charge du PLUI : Monsieur Bernard BOUVIER
Mairie de BOURNAZEL : Monsieur Jérôme FLAMENT
Mairie de LES CABANNES : Monsieur Marc DEPEYRE
Mairie de LABARTHE-BLEYS : Monsieur Daniel GANTHE
Mairie de LACAPELLE-SEGALAR : Monsieur Frédéric ICHARD
Mairie de LAPARROUQUIAL : Monsieur Laurent DESHAYES

Mairie de LIVERS-CAZELLES : Madame Karine BES Mairie de LE RIOLS : Monsieur Serge BESOMBES

Mairie de MARNAVES : Madame Sabine BOUDOU-OURLIAC Mairie de MOUZIEYS-PANENS : Monsieur Claude BLANC

Mairie de MILHARS: Madame Sylvie GRAVIER

Mairie de ROUSSAYROLLES: Monsieur Laurent VAURS

Mairie de ST MARTIN-LAGUEPIE: Monsieur Jean-Christophe CAYRE

Mairie de ST MARCEL-CAMPES : Monsieur Alex BRIERE
Mairie de ST MICHEL DE VAX : Monsieur Matthieu AMIECH

Mairie de VAOUR : Monsieur Melvin ROCHER Mairie de SOUEL : Monsieur Franck CEBAK

Mairie de VINDRAC-ALAYRAC : Monsieur Éric CHEVALIER

Mairie de CORDES: Monsieur Bernard TRESSOL

Mairie de PENNE: Madame Léa FABRE

Mairie de SALLES SUR CEROU: Monsieur Damien ARBAULT

Mairie de NOAILLES : Monsieur Serge ROUQUETTE Mairie de LOUBERS : Monsieur Claude GENIEY

Délibération adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

17-22.11.2022- Délibération portant modification membres du comité de suivi de l'étude du PLUi.

Sur proposition de Monsieur le Président et afin de compléter la liste des membres du comité de suivi de l'étude du PLUi, suite à des démissions et/ou des élections enregistrées courant 2022 au sein des conseils municipaux et au conseil communautaire, les membres du conseil sont invités à valider les candidatures des nouveaux membres présentés.

Membres du Comité de suivi de l'étude du PLUi

Président: Monsieur Bernard ANDRIEU

Vice-présidente en charge de l'Urbanisme et du PLUi : Madame Sylvie GRAVIER

Référent PLUi : Monsieur Bernard BOUVIER

Mairie de BOURNAZEL : Monsieur Jérôme FLAMENT
Mairie de CORDES : Monsieur Bernard TRESSOLS
Mairie de LES CABANNES : Monsieur Marc DEPEYRE
Mairie de LAPARROUQUIAL : Monsieur Laurent DESHAYES

Mairie de LIVERS-CAZELLES : Madame Karine BES Mairie de LE RIOLS : Monsieur Serge BESOMBES

Mairie de MOUZIEYS-PANENS: Monsieur Claude BLANC

Mairie de MILHARS : Madame Sylvie GRAVIER

Mairie de ST MARTIN-LAGUEPIE : Monsieur Jean-Christophe CAYRE

Mairie de ST MARCEL-CAMPES : Monsieur Alex BRIERE Mairie de ST MICHEL DE VAX : Madame Hélène JAUSSAUD

Mairie de SOUEL : Monsieur Franck CEBAK Mairie de VAOUR : Monsieur Melvin ROCHER

Mairie de VINDRAC-ALAYRAC : Monsieur Éric CHEVALIER

Mairie de PENNE : Madame Laurence POILLERAT

Mairie de SALLES SUR CEROU : Monsieur Thierry DOUZAL

Mairie de NOAILLES : Monsieur Serge ROUQUETTE Mairie de LOUBERS : Monsieur Claude GENIEY

Délibération adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

18-22.11.2022- Délibération portant modification membres des membres de la commission d'appel d'offres.

Sur proposition de Monsieur le Président et afin de compléter la liste des membres de la commission d'appel d'offres, suite à des démissions et/ou des élections enregistrées courant 2022 au sein des conseils municipaux et au conseil communautaire, les membres du conseil sont invités à valider les candidatures des nouveaux membres présentés.

Membres de la Commission d'appel d'offres

Président: Monsieur Bernard ANDRIEU

Membres titulaires : Membres suppléants :

Monsieur Philippe WOILLEZ

Monsieur Serge BESOMBES

Monsieur Jérôme FLAMENT

Monsieur Claude BLANC

Monsieur Bernard BOUVIER

Madame Laurence POILLERAT

Madame Sylvie GRAVIER

Monsieur Alex BRIERE

Monsieur Franck CEBAK

Monsieur Bernard BOUVIER

Délibération adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

19-22.11.2022- Délibération portant modification membres des commissions de travail de la 4C.

Sur proposition de Monsieur le Président et afin de compléter la liste des membres des différentes commissions de travail de la 4C, suite à des démissions et/ou des élections enregistrées courant 2022 au sein des conseils municipaux et au conseil communautaire, les membres du conseil sont invités à valider les candidatures des nouveaux membres présentés.

LISTE DES MEMBRES REPARTIS DANS LES DIVERSES COMMISSIONS - 4C

ÉCOLES – ENFANCE – JEUNESSE – CANTINE

Patrick LAVAGNE (Les Cabannes)
Thomas BRABANT CHAIX (Cordes sur Ciel)

Nathalie MULET (Vaour)

Laurent DESHAYES (Laparrouquial)

Delphine PINCZON-DU-SEL (Penne)
Sandrine BARRAU (Bournazel)
Josiane YECHE (Souel)

Hélène JAUSSAUD (St-Michel-de-Vax)
Sophie PLATTNER (Roussayrolles)
Claude DAGADA (Milhars)

Isabelle WUJKO-LEPELLETIER (Salles sur Cérou)

Philippe GINESTE (Noailles)
Philippe TASONNE (Loubers)

CULTURE – TOURISME

Sabine BOUDOU-OURLIAC (Marnaves)

Axel BERTRAND (Laparrouquial)
Daniel GANTHE (Labarthe-Bleys)
Nadia CHIODI (Marnaves)

Jean-Luc BOUTONNIER (Souel)
Emma DELPEYROU-SABIR (St-Michel-de-Vax)

Philippe WOILLEZ (Les Cabannes)
Jérémie STEIL (Vaour)
Jean-Paul MARION (Milhars)

Véronique SIRGUE (St-Martin-Laguépie)
Isabelle WUJKO-LEPELLETIER (Salles sur Cérou)

10

Martin TREIHOU (Salles sur Cérou)

Delphine PINCZON-DU-SEL

Christophe PUECH (Cordes sur Ciel)

Stéphanie RUFFEL (Noailles) Henry SAVY (Loubers)

LIEN SOCIAL – ACTION SOCIALE

(Penne)

Patrick LAVAGNE (Les Cabannes)

Laurence POILLERAT ZEGANADIN (Penne)

Stéphanie CHABBAL (Les Cabannes)
Jocelyne ALLEMAND (Laparrouquial)
Caroline MOUYSSET (Bournazel)

Jacqueline CHARRAZ (Lacapelle-Ségalar)

Catherine SAMUEL (Vaour)
Nadia DALENS (Milhars)

Elsa THALI (Salles sur Cérou)

PROJET de TERRITOIRE

Sabine BOUDOU-OURLIAC (Marnaves)
Bernard BOUVIER (Livers-Cazelles)

Sylvie GRAVIER (Milhars)

Axel BERTRAND (Laparrouquial)
Bernadette GOUDOFFRE (Laparrouquial)

Matthieu AMIECH (St-Michel-de-Vax)

Melvin ROCHER (Vaour)

Jean-Michel PIEDNOEL (Cordes sur Ciel)
Bernard TRESSOLS (Cordes sur Ciel)
Jérôme FLAMENT (Bournazel)
Serge BESOMBES (Le Riols)
Marc DEPEYRE (Les Cabannes)

Marc DEPEYRE (Les Cabannes)
Olivier CELIER (Lacapelle-Ségalar)

Laurence POILLERAT (Penne)

Guillaume De THELIN (Milhars)
Céline CASTELA (St-Martin-Laguépie)
Damien ARBAULT (Salles sur Cérou)
Thierry DOUZAL (Salles sur Cérou)

Serge ROUQUETTE (Noailles)
Claude GENIEY (Loubers)

DÉVELOPPEMENT DURABLE – TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Sylvie GRAVIER (Milhars)

Bernard BOUVIER(Livers-Cazelles)Frédéric ICHARD(Lacapelle-Ségalar)Brice LAURET(Roussayrolles)

Melvin ROCHER (Vaour)

Catherine MANUEL (Cordes sur Ciel)

Jean-Paul ECHE (Souel)

Julien TESSEREAU (St-Michel-de-Vax)

Maïlis MARTINSSE (Milhars)

Laurence QUERCY (St-Martin-Laguépie) Thierry DOUZAL (Salles sur Cérou) Damien ARBAULT (Salles sur Cérou) (Penne) Thierry ALBERO

VOIRIE

Bernard ANDRIEU (Cordes sur Ciel) Bernard BOUVIER ou sa représentante (Livers-Cazelles) Rémi COUGOULE (Labarthe-Bleys) Jérôme FLAMENT (Bournazel) Franck CEBAK (Souel) Serge BESOMBES (Le Riols) **Christian MESTE** (Les Cabannes) Christine TRESSOLS (Mouzieys-Panens) Jean-Christian BOHERE (Vindrac-Alayrac) Jean-Christophe CAYRE (St-Martin-Laguépie) (Laparrouguial) Sébastien MICHAUD Josette NOUVIALE (Lacapelle-Ségalar) Laurent VAURS (Roussayrolles)

Nathalie MULET (Vaour) Thierry GUIRAUD (Penne) (Milhars) Pierre PAILLAS

Sabine BOUDOU-OURLIAC (Marnaves)

Alex BRIERE (St-Marcel-Campes) Emma DELPEYROU-SABIR (St-Michel-de-Vax) **Anthony COLON** (Salles sur Cérou)

Serge ROUQUETTE (Noailles) Claude GENIEY (Loubers)

GRAND CYCLE DE L'EAU – SPANC – ENVIRONNEMENT

Sylvie GRAVIER (Milhars) Sabine BOUDOU-OURLIAC (Marnaves) Patrick MARRE (Labarthe-Bleys)

Jean-Paul ECHE (Souel)

Jean-Christian BOHERE (Vindrac-Alayrac) **Bernard TRESSOLS** (Cordes sur Ciel) Marylène HEBRARD (Lacapelle-Ségalar) **Bernard LAURENT** (Roussayrolles)

Rémi KULIK (Vaour) Renan HUMBERT (Penne)

Damien ARBAULT (Salles sur Cérou)

Thierry GUIRAUD (Penne) Serge ROUQUETTE (Noailles) Claude GENIEY (Loubers)

ÉCONOMIE – AGRICULTURE

Sylvie GRAVIER (Milhars)

Guilhem MARTY (Laparrouquial) Serge BESOMBES (Le Riols)

Jean-Paul BOUYSSOU (Labarthe-Bleys)

Jean-Paul ECHE (Souel)

Matthieu AMIECH (St-Michel-de-Vax)
Claude FAURE (Les Cabannes)

(St. Martin Leguénia

Jean-Christophe CAYRE(St-Martin-Laguépie)Julien PUECH(Lacapelle-Ségalar)Laurent VAURS(Roussayrolles)

Thierry ALBERO (Penne)

Bernard TRESSOLS (Cordes sur Ciel)
Thierry DOUZAL (Salles sur Cérou)

Serge ROUQUETTE (Noailles)
Claude GENIEY (Loubers)

COMMUNICATION

Bernard ANDRIEU (Cordes sur Ciel)
Sabine BOUDOU-OURLIAC (Marnaves)
Jean-Michel PIEDNOËL (Cordes sur Ciel)
Bernard BOUVIER (Livers-Cazelles)

Sylvie GRAVIER (Milhars)

Sylvie LAPORTE (Lacapelle-Ségalar)

Nathalie MULET (Vaour)
Cyril BLANCHET (Milhars)

Thierry DOUZAL (Salles sur Cérou)

Patrice BRUNET (Noailles)

Délibération adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

20-22.11.2022- Délibération vote du budget prévisionnel d'assainissement collectif 4C

Sur proposition de Monsieur le Président,

Le conseil communautaire, entendu la présentation faite par Monsieur le Vice-Président en charge des Finances, du budget d'assainissement collectif 4C au titre de l'exercice 2022, au vu des éléments financiers connus et communiqués à ce jour à la 4C; notamment pour le compte des communes Noailles et de Salles sur Cérou :

Après en avoir délibéré,

Approuve les prévisions budgétaires énoncées et vote le budget prévisionnel d'assainissement collectif comme suit :

En exercice: 35 Présents: 33 Pouvoirs: 0 Votants: 33 Exprimés: 33 Pour: 33

Abstentions: 0
Contre: 0

	II – PRESENTATIO	ON GENERALE DU BUDGET E D'ENSEMBLE	II A1	
		EXPLOITATION		
DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION			RECETTES DE LASECTION D'EXPLOITATION	
V 0 T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	11 455,09	11 455,06	
	• _	+	4	
REP	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00	
OR	002 RESULTAT D'EXPLOITATION	(si déficit)	(si excédent)	
T	REPORTE (2)	0,00	0,00	
9	-			
	TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	11 455,09	11 455,00	
	1000	INVESTISSEMENT		
		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LASECTION D'INVESTISSEMENT	
VOTE	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	7 102,75	7 102.75	
	+	•	+	
REP	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00	
ORTS	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif)	
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	7 102,75	7 102,75	
722		TOTAL		
	TOTAL DU BUDGET (3)	18 557,84	18 557,84	
	de la company de			

Délibération adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

21-22.11.2022- Délibération DM2 - 2022 Budget Général

Vu l'instruction budgétaire et les nomenclatures comptables M14,

Considérant les modifications budgétaires présentées,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré,

Valide les décisions modificatives de crédits présentées telles qu'elles figurent au tableau ci-dessous.

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D 6064 : Fournitures administratives	47	800,00€
D 611 : Contrats prestations services		2 000,00 €
D 6161 : Assurance multirisque		1 100.00 €
D 6232 : Fêtes et cérémonies		2 000.00 €
D 6251 : Voyages et déplacements		1 000.00 €
D 6261 : Frais d'affranchissement	9	3 000.00 €
TOTAL D 011 : Charges à caractère général	9	9 900.00 €
D 64111 : Personnel titulaire		14 090.55 €
TOTAL D 012 : Charges de personnel	2	14 090.55 €
D 7068129 : Rev. redev. modern réseaux coll		51.00 €
D 7391178 : Autres rest ^e dégrèv cont directe		426.00 €
D 739211 : Attributions de compensation		37 903.42 €
TOTAL D 014 : Atténuations de produits		38 380.42 €
D 020 : Dépenses imprévues Invest	1 096.62 €	
TOTAL D 020 : Dépenses imprévues Invest	1 096.62 €	
D 2046 : Attribution de compensation investissement		11 990.00 €
TOTAL D 204 : Subventions d'équipement versées		11 990.00 €
D 657363 : A caractère administratif	591 567.32 €	
D 657363 : A caractère administratif		16 000,00 €
D 65738 : Autres organismes publics	(a) 	9 462.45 €
TOTAL D 65 : Autres charges gestion courante	591 567.32 €	25 462.45 €
R 13246 : Attributions de compensation investissement	15	10 893.38 €
TOTAL R 13 : Subventions d'investissement		10 893.38 €
R 73211 : Attribution de compensation	539 286.90 €	
TOTAL R 73 : Impôts et taxes	539 286.90 €	
R 7488 : Autres attribut° et participat°	Course A vision cours in chemical diffusion designation	35 553.00 €
TOTAL R 74 : Dotations et participations		35 553.00 €

Fin de la réunion à 19 Heures 45.

15